

Publicité
 Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
 Réclames : 35 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas, Sion
 tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements
 Suisse Fr. 18.—
 Av. Bulletin off. Fr. 26.50
 Etranger Fr. 26.—
 Chèques postaux Il c 58
 Rédaction et administration :
 Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Le coq n'est pas toujours dans la basse-cour !

Un jeune avocat avait été chargé d'assister aux délibérations d'une association horlogère. Il arriva à la séance alors que celle-ci avait commencé. On y parlait de coqs, de ponts, de raquettes, de fourchettes. Le jeune juriste pris d'angoisse, ne douta pas un instant qu'il s'était fourvoyé ! Il s'excusa et sortit. Quel ne fut pas son ahurissement lorsqu'il entendit le concierge lui confirmer qu'il était bel et bien chez des horlogers ! Il ignorait bien sûr, que le coq est le pont qui supporte le cœur de la montre, que le pont est la pièce qui supporte les roues, que la raquette est la pièce mobile qu'on déplace pour faire avancer ou retarder la marche de la montre, que la fourchette est la pièce qui donne les impulsions et que le balancier est l'anneau qui oscille. L'horloger, d'ailleurs, a une layette, utilise une potence, un archet, un carbon, une estrapade.

La course aux œufs

Les fêtes de Pâques ont vu revenir, dans quelques villages de la région de Bienne, la Course aux œufs. Ces manifestations attirent, chaque année, une foule de spectateurs. Voici comment se déroule cette compétition : 81 œufs sont placés à 60 cm. de distance l'un de l'autre. Un « ramasseur » doit ramasser les œufs, un à un, et les jeter dans un van. Il a le droit d'en casser sept. S'il en casse davantage, ils sont remplacés. Pendant qu'il accomplit ce travail, un « coureur » accomplit un certain trajet, aller et retour. Deux cavaliers l'accompagnent. Celui du ramasseur ou du coureur qui a terminé sa tâche le premier est déclaré vainqueur. Une couronne est sa récompense. Après, un cortège se forme avec les jeunes gens et les jeunes filles. Le vainqueur choisit sa préférée, les autres couples sont tirés au sort. La journée se termine par la danse.

Ça « surchauffe » !

Le monde économique est ainsi fait qu'on y redoute la grande prospérité comme le signe avant-coureur des pires catastrophes !

Reste à savoir où se situe exactement la limite entre cette « haute conjoncture » — qui se traduit en clair par « le temps des excellentes affaires » — et cette fameuse « surchauffe », que les économistes nous présentent comme une cote d'alerte annonciatrice de l'inflation et de ses calamiteuses séquelles.

Ni les exposés officiels, bourrés de données techniques et de chiffres qui sont de l'hébreu pour le profane, ni les explications fournies à ce sujet par la presse en permettent de la fixer avec quelque précision.

C'est un peu comme la fièvre : on peut supporter un jour sans trop de mal les quarante degrés qu'indique le thermomètre et, un autre, faire une belle mort à beaucoup moins !

On retient pourtant de ces savantes analyses de la situation qu'il y a démesure entre le régime auquel tourne notre moteur économique et celui pour lequel il est construit. En 1959, dans le secteur du bâtiment, nous avons enregistré en Suisse un volume de 1735 millions de francs pour les constructions publiques et de 3585 pour les constructions privées, soit 5320 millions au total. Pour 1962, le délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail prévoit que ce total sera presque doublé ! En tout cas, il dépassera les dix milliards, alors que nous en étions à 7300 millions en 1961.

C'est ce rythme vertigineux qui inquiète, qui a appelé les mesures de ralentissement que l'on connaît.

Il est clair, en effet, que puisque nos machines et notre main-d'œuvre actuelles travaillent à plein emploi, une telle augmentation de la production ne peut se concevoir sans un nouvel apport de main-d'œuvre étrangère. M. le conseiller fédéral Schaffner n'a pas craint de déclarer que cette importation supplémentaire pourrait être de l'ordre de 25 % du nombre des travailleurs occupés actuellement chez nous. Quand on sait qu'en février dernier — période où les saisonniers sont pourtant encore relativement peu nombreux — on en recensait déjà 445.000, on peut se dire à coup sûr que sans un coup de frein plus que sérieux, nous nous approcherons lentement mais sûrement du million. Si donc, du chiffre de la population suisse, on ne retient que les personnes occupées au même titre que les travailleurs étrangers dans tous les

secteurs économiques, on peut conclure sans exagérer que la proportion du personnel sera de 1 sur 3 !

C'est trop, beaucoup trop.

Cette inquiétante enflure appelle des remèdes. On les connaît : limitation des crédits, code d'urgence des grands travaux, etc.

Mais il faut déclarer tout net que ces remèdes n'auraient pas dû être appliqués uniformément, sans distinction, à tout le territoire confédéral. L'agriculture a, par exemple, des besoins de personnel qui ne sont pas les mêmes que ceux des grandes entreprises où il est possible de rétrograder d'une vitesse. Le tourisme et l'hôtellerie exigent des investissements qui ne peuvent attendre. Et notre canton du Valais, à peine ouvert aux grands courants économiques, ne mérite pas de voir son élan encore sain stoppé par des mesures sans discernement. Celles-ci risquent de porter préjudice à un développement rationnel, dans lequel on ne constate aucune démesure, alors que les petits — et les grands ! — malins trouveront toujours moyen d'échapper à leurs effets. **Gérald Rudaz.**

Interventions radicales aux Chambres fédérales

Difficultés de la main-d'œuvre agricole

(Interpellation Jaumin, du 22 mars 1962)
 Le problème de la main-d'œuvre agricole s'est aggravé au cours de l'hiver 1961/62, ensuite de l'attitude négative des autorités italiennes ayant pour conséquence l'abandon du travail agricole par ses ressortissants en Suisse. La campagne de dénigrement basée sur des données fausses a fait tache d'huile dans les pays du Sud. Le paysan suisse est très inquiet de cette situation. Ce manque de bras ne peut être compensé entièrement par la motorisation, la réforme de structure et la rationalisation. Il pourrait avoir des conséquences sérieuses pour l'ensemble du pays s'il devait durer.

Le Conseil fédéral est prié de nous renseigner :

- 1) Sur l'état de ses pourparlers avec l'Italie ou tout autre pays susceptible de nous procurer de la main-d'œuvre ;
- 2) Sur la façon dont il entrevoit l'avenir dans ce secteur vulnérable de la main-d'œuvre agricole ;
- 3) Sur une solution à trouver qui permettrait de stabiliser le personnel agricole lui facilitant son établissement, ce qui lui permettrait de créer un foyer et par là de libérer l'employeur et l'employé de la vie en commun hors des heures de travail.

Capital Suisse demandé



Une délégation de sept experts, dirigée par le gouverneur de la Banque de la République de Guinée, est arrivée en Suisse pour étudier les possibilités de nouveaux investissements de capitaux suisses dans le jeune Etat africain. - Notre photo illustre les pourparlers au siège principal de l'Aluminium-Chippis (à Zurich) et montre de g. à dr. M. Tounkara (ambassadeur guinéen en Suisse), M. Diakité (ministre, gouverneur de la Banque), M. E. Meyer (directeur général de l'AIAG) et M. I. Touré (frère de Sékou Touré) et M. Diop, ministre guinéen des PTT.

Vous m'en direz tant !

C'est merveilleux !
 Aujourd'hui si vous voulez savoir qui vous êtes, rien de plus simple. Il vous suffit de vous prêter à des tests, devenus maintenant classiques, et un grave spécialiste, en les commentant vous éclaire aussitôt sur votre personnalité profonde.

Il détermine votre degré d'intelligence, il fixe vos goûts, il décortique vos sentiments et vos passions, bref il vous permet d'apprécier, avec son concours, et sans risque de vous tromper, ce conseil de sagesse :

Connais-toi toi-même.
 Et pour quelques centaines de francs, si vous voulez bien pousser l'analyse à fond, vous avez le plaisir de faire votre propre connaissance :

Enchanté, Monsieur !
 Il est vrai que pour moins que ça vous pouvez passer, dans un bar, une agréable soirée en compagnie d'une entraîneuse, mais alors c'est elle qui vous devient familière, et vous qui vous demeurez étranger.

Les adultes ne se prêtent guère à des tests, convaincus qu'ils sont de leurs qualités dont quelques-unes pourraient passer, pourtant, pour des défauts.

En revanche, ils y soumettent volontiers les mineurs.

Si vous désirez savoir quel serait l'avenir d'un enfant dont on décèlerait les aptitudes et les penchants, vous pourriez, certes, consulter le marc de café ou aller trouver une extra-lucide, mais vous passeriez pour superstitieux.

Soyez donc sérieux — c'est très utile dans la vie — et engagez le jeune sujet à se prêter à des tests, en vue d'une orientation professionnelle.

Il en passera plusieurs, après quoi vous saurez de science sûre s'il conviendrait d'en faire un coiffeur ou un médecin.

On m'a raconté à ce sujet une bien plaisante anecdote.

Tous les goûts étant dans la nature, une jeune fille affichait carrément les siens. Elle désirait, la chère enfant, se vouer à des travaux de bureau et, notamment, de comptabilité pour lesquels elle se sentait comme on dit, appelée.

Sa mère n'y voyait pas d'inconvénients, mais pour mieux s'assurer qu'une telle vocation se fondait sur des bases solides, elle soumit la jeune fille à un collège d'experts qui lui fit passer

dès tests le plus gravement du monde. Le résultat qui aurait pu réjouir un humoriste eut pour effet de plonger le sujet dans une désolation totale.

Que de larmes, donc de sanglots !
 Qu'était-il donc arrivé ?

Eh bien, ces messieurs, après avoir longuement examiné les tests, les interprétèrent avec cette sûreté qui confond le profane.

Ils venaient de découvrir que la jeune fille était manifestement destinée à un métier auquel, en son âme et conscience, elle n'avait jamais songé.

Elle était faite — et très joliment faite — pour devenir giletière !
 A. M.

EDOUARD MORAND, président du PRDV :

L'affaiblissement du civisme cause la perte des démocraties

Le Service libre d'informations cite et commente comme suit le discours prononcé à Bulle par M. Edouard Morand, président du parti radical-démocratique valaisan :

« Le parti radical friburgeois, qui tenait récemment ses assises, a fait appel, comme orateur venu de l'extérieur du canton, à M. Edouard Morand, député et membre du comité directeur du parti radical suisse en sa qualité de président du parti radical valaisan. Le thème de son discours ? S'il n'est pas nouveau, il n'en reste pas moins, et malheureusement d'une actualité permanente : l'indifférence politique, cet « affaiblissement du civisme qui cause la perte des démocraties ».

Quelles sont les causes de cette indifférence politique grandissante et dangereuse ?

Si l'on pose la question autour de soi, beaucoup de citoyens estiment qu'il est inutile de se déranger pour voter souvent sur des sujets mineurs, alors que des problèmes importants échappent à leur compétence. Ils pensent ainsi surtout aux questions de défense nationale réglées par le Conseil fédéral et les Chambres sans appel au scrutin populaire. Notre propos d'aujourd'hui n'est pas de savoir si cette compétence doit être donnée au

peuple qui se prononcera d'ailleurs dans quelques mois, sur une initiative du parti socialiste demandant précisément que toute décision des autorités fédérales en matière d'armement atomique fasse l'objet d'une votation populaire. L'opportunité d'une telle attitude sera alors suffisamment débattue pour que nous ne nous y arrêtons maintenant. Rest posée la question de principe qui sert d'alibi à de nombreux citoyens pour éviter de remplir leurs devoirs d'électeurs.

Les citoyens passifs ont également un autre argument très souvent entendu : voter ou ne pas voter ? quelle importance ? Quelle que soit la décision de la majorité, les autorités font quand même ce qu'elles veulent. Si l'on demande à ces citoyens-là des preuves, des exemples précis de ce qu'ils avancent, ils sont naturellement incapables d'en fournir. Leur attitude est plutôt basée sur une impression que sur des faits, mais l'on peut évidemment regretter que l'autorité donne une impression de ce genre.

D'autres aussi reprochent aux autorités tantôt de ne pas leur expliquer officiellement l'objet de telle ou telle votation, tantôt de le faire ! Pour les premiers, les comités de propagande et les partis politiques défendent obligatoirement leur point de vue d'une manière unilatérale ; au-dessus d'eux, les autorités devraient donner le ton de l'objectivité en informant le peuple. Pour les seconds, toute déclaration officielle des autorités est nécessairement un plaidoyer « pro domo », donc subjectif.

(Suite page 4)

BANQUE TROILLET & CIE S.A.
MARTIGNY
 Exécution rapide de tous prêts et affaires financières
 Agences à Bagnes - Fully Orsières
 Correspondants étrangers

MONTHEY VS
MOTORVAL S.A.
 Ateliers de révision de tous moteurs à explosion
 Tél. (025) 4 25 52

PRESSING KUMMER
 Complet Fr. 8.50
 Nettoyage chimique à sec
 Repassage à la vapeur
 Décatage
 Décatissage
 Imperméabilisation
 Teinture
 Stoppage
 Atelier sur place avec la meilleure installation
 Service dans les 24 h.
 Bernasconi & Michellod — MARTIGNY
 Rue des Hôtels — Téléphone (026) 6 19 74

CRÉDIT SUISSE, MARTIGNY
 Tél. 6 12 75 — Compte de chèques postaux Il c 1000
 ★ ★
 Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes aux conditions les meilleures
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne
 Obligations à 3 et 5 ans — Gérance de titres

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Assemblée bourgeoise

L'assemblée bourgeoise de Martigny-Ville est convoquée le vendredi 27 avril à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des comptes 1961 ;
2. Ratification d'une vente d'une parcelle bourgeoise à M. Edouard Biolaz, à Charrat.

A cette occasion, M. le président Closuit présentera un rapport sur la gestion de la Bourgeoisie.

Les citoyens bourgeois pourront également admirer la collection des gravures anciennes acquises par la bourgeoisie et seront invités à trinquer le verre de l'amitié.

Médecin de garde

Le service est assuré du samedi dès 20 heures, au lundi à 8 heures. Dimanche 29 avril Dr Halstenbach

Pharmacies de service

Jusqu'au samedi 28 avril, à 17 h. 30 : Lovey.

Du samedi 28 avril, dès 17 h. 30 au samedi 5 mai : Closuit.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Dernière séance de la saison au Cinédoc

Lundi 30 avril, à 20 h. 30, dernière séance de la saison du Cinédoc de Martigny, au Cinéma Etoile. - Au programme: Un film en couleurs, d'une beauté rarement atteinte: **Canada, au pays des ours noirs.** Le paradis des animaux au Canada: La vie de famille idyllique et la lutte féroce des ours noirs - Les plus grands élans du monde en liberté - Des scènes fabuleuses dans une des dernières réserves d'indiens, etc., voilà ce que vous verrez dans «Canada, pays des ours noirs». Réduction habituelle aux membres du Cinédoc.

MARTIGNY-BOURG

Assemblée primaire

L'assemblée primaire de Martigny-Bourg réunie le 25 avril 1962, à la Grande salle communale, a entendu la lecture des comptes de gestion 1961 de la Commune et de la Bourgeoisie.

M. le Président Lucien Tornay a ensuite commenté d'une façon claire et précise les différents postes comptables.

Les recettes totales se montent à Fr. 648.863,70 et les dépenses à Fr. 498.415,35 ; le bénéfice de l'exercice est donc de Fr. 147.448,35.

La nouvelle loi des finances a été favorable à Martigny-Bourg, comme du reste dans la majorité des communes du canton. En effet, l'impôt ouvriers payé intégralement à la Commune de domicile et l'imposition des personnes physiques représentent, par rapport à l'ancien régime fiscal, une augmentation des recettes de l'ordre de Fr. 155.000.—

Le compte du bilan présente un passif de Fr. 891.474,60 pour un actif de Fr. 586.991,14, soit un excédent passif de Fr. 304.483,46.

Dans les comptes présentés ne figurent pas les dépenses de la maison d'école en construction ; celles-ci seront portées une fois la construction terminée.

Les comptes 1961 sont acceptés à l'unanimité de l'assemblée.

Le 2^{me} point de l'ordre du jour prévoyait : « Modification de l'art. 24 du Règlement communal des constructions ». M. le Président Lucien Tornay expose les raisons qui ont incité l'Administration à modifier l'art. 24 et commente point par point les différents paragraphes du dit article. La Municipalité étudie conjointement avec Martigny-Ville un nouveau plan d'urbanisme et de zones qui sera soumis, si possible, cette année encore à l'assemblée primaire. Les diverses suggestions pertinentes de citoyens ont retenu toute l'attention de l'assemblée et pour leur compte des intérêts généraux de l'ensemble du territoire communal, il a été décidé de valider l'art. 24 nouveau jusqu'au 31 décembre 1967 ; il entre en vigueur immédiatement.

RÈGLEMENT DES CONSTRUCTIONS

Modification de l'art. 24

« Les dispositions de l'art. 24 ancien sont modifiées comme suit :

« La distance entre une construction nouvelle et la limite des fonds voisins doit être au moins égale au 1/3 de la hauteur de cette construction, hauteur qui sera calculée du niveau de la route

A la Petite Galerie

La Petite Galerie présente du 28 avril au 13 mai les œuvres de S. Melchert. Le vernissage aura lieu demain samedi 28 avril dès 17 heures.

Exercice des sapeurs-pompiers

Sous les ordres du capitaine Edouard Franc s'est déroulé hier soir à Martigny un exercice des sapeurs-pompiers. La première partie théorique fut suivie d'un incendie simulé à La Bâtiaz. Le lieutenant Charly Délez fut désigné comme responsable d'enrayer ce sinistre présumé. Tout l'exercice s'est déroulé avec valeur et assurance.

DE LA BISE...

Ravoire

*Ciel si bleu et sans nuage,
A droite, bordé de sapins verts ;
A gauche, offertes en hommage.
Les pointes dentelées et fières.*

*Tout près de moi, la neige,
Dans sa parure blanche, scintille ;
L'herbe, si pâle, paraît beige ;
Timide, la première fleur y brille.*

*Le soleil, de ses rayons,
Caresse les sommets enneigés.
Là-haut, l'air est pur et bon,
Les chalets épars, tous fermés.*

*Loin de la ville, de ses bruits,
Saine et agréable détente !
Ce jour succède à la nuit,
D'un autre, nous vivrons dans
l'attente !*

jusqu'à la corniche. La distance minimum sera dans tous les cas de 3 mètres.

« En bordure de rue, l'axe de celle-ci sera assimilé à une limite de fonds voisin.

« En rez-de-chaussée, il peut être construit à la limite ou à 3 mètres.

« La distance entre bâtiments construits sur un même fonds, ou entre bâtiments construits depuis l'entrée en vigueur de l'article 24 nouveau, doit être au moins égale au 1/3 de la somme des hauteurs des bâtiments en question. La distance minimum sera dans tous les cas de 6 mètres.

Les distances exigées entre façades et limites de propriété peuvent être modifiées par la constitution de servitudes sur fonds voisins. Ces servitudes devront être inscrites au registre foncier en faveur de la Commune (servitude communale).

Dans ces cas, les distances entre bâtiments devront être égales à la somme des distances exigées ci-dessus par rapport aux limites de propriétés.

Demeurent réservés et sont de la compétence du Conseil communal l'alignement, s'il n'est pas déterminé par la loi ou un plan d'alignement, et la contiguïté, si elle ne résulte pas d'un plan de zones.

Le Conseil communal pourra autoriser des exceptions aux prescriptions prévues dans le présent article (s'il s'agit de dépendances peu importantes) où les règles de l'hygiène ne s'y opposent pas.

Cet article entre en vigueur immédiatement et est valable jusqu'au 31 décembre 1967.

Le 3^{me} point à l'ordre du jour consistait à ratifier les décisions prises en séance du Conseil communal du 8.4.1957 au sujet des tarifs concernant :

- 1) Raccordement au réseau communal d'eau potable ;
 - 2) Eau de construction ;
 - 3) Raccordement au collecteur public d'égout ;
 - 4) Autorisation de construire ;
 - 5) Empiètement sur le domaine public pendant l'établissement de l'ouvrage ;
 - 6) Fouilles sur le domaine public.
- Ces tarifs sont acceptés à l'unanimité. Il y a lieu de féliciter chaleureusement toute l'Administration de l'excellente gestion de la Commune et les citoyens de Martigny-Bourg peuvent regarder l'avenir avec sérénité et confiance.
- Un citoyen.

Arts et Lettres

Amateurs de théâtre : Rendez-vous le 1er mai à Martigny

C'est en effet le mardi 1er mai qu'Arts et Lettres présentera au Casino-Etoile à Martigny son dernier spectacle de la saison : « LES VIEUX PRES », de Jean-Paul Zimmermann. Cette pièce a obtenu un accueil chaleureux partout où elle a été présentée et c'est sans aucun doute un spectacle qui vaut le dérangement.

Amateurs de théâtre, Arts et Lettres compte sur vous. Si vous voulez que le théâtre subsiste à Martigny, ne boudez pas « LES VIEUX PRES ».

Location ouverte à la Papeterie Dupuis, av. de la Gare - Tél. 6 11 36.

Prix des places : 3,50 - 5.— - 7.—
Un seul gala mardi 1er mai, à 20 h. 30, au Casino-Etoile de Martigny.

Eglise réformée évangélique

Paroisse de Martigny : dimanche 29 avril culte à 10 h. Reprise des cultes pour l'enfance dimanche 6 mai à 9 h.

BOVERNIER

Soirée annuelle de l'« Union »

Sous la direction de M. Julien Vergères la fanfare l'Union donne demain soir samedi 28 avril dès 20 h. 30, à la salle de la maison d'école, son concert annuel dont voici le programme :

1. San Carlo, marche Tschuor
2. Hommage à l'Union, marche Bertona
3. Le chevalier breton Doyen
4. Karl Kupfer, marche Furter
5. Largo de la Symphonie du Nouveau-Monde Dvorak
6. Cadets, marche Teinturier
7. For Ever, marche Rœthlisberger
8. Ouverture romantique Cordonnier
9. Cœur de mère, valse Silwedel
10. Teenager Everaerts
11. Le tambour maître, marche Bisslink

A l'issue de ce concert, la soirée récréative débutera et se déroulera dans l'ambiance si sympathique que savent créer nos amis boverniers. Nul doute que Bovernier sera, demain soir, un rendez-vous très fréquenté, dont chacun emportera le meilleur souvenir.

FULLY

Tirs militaires

Les tirs militaires qui ont commencé le 15 avril continueront les 29 avril et 6 mai. Le stand sera ouvert de 13 h. 30 à 18 h. Voici les meilleurs résultats obtenus le premier jour de tir : Granges Raphy 119, Bender Albert 114, Ançay Silvio 112, Carron François et Georges 111, Carron Benoît 109, Dorsaz André de J. 106, Crettenand Louis, Carron Pierre, Roduit Rémy 103, Clivaz Gérard 102, Granges Achille 100, Buthey Gérard, Perret Jaurès, André Granges d'Et. 98, Carron Maurice 97, Edmond Cotture 96, Malbois Jean-Pierre 95.

CHARRAT

Les « Amis tireurs » en péril ?

La société de tir « les Amis tireurs » de Charrat traverse une crise qui affecte le bon fonctionnement de ses organes directeurs. Ces derniers lancent un vibrant appel à tous les tireurs de la commune, astreints ou non, afin de remédier à cet état de chose. Il en va de l'intérêt de chacun et de l'avenir de la société.

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour ce soir, vendredi 27 avril, à 20 h., à la salle de gymnastique. Nul doute que de nombreux sociétaires et, en particulier, les militaires et leurs cadres, voudront faire acte de présence. Il s'agit de se dévouer tout simplement. Allons, les jeunes, un bon mouvement ; les anciens l'ont bien fait !

Un 13 mai sur le billard

Voilà, ça y est, Le prochain festival du 13 mai aura, au moins, le mérite d'avoir modifié sensiblement l'aspect du village de Charrat. Nous avions déjà parlé des façades de nos maisons. Un grand nombre d'entre elles ont reçu les soins attentifs des maçons ou des peintres. Cette nouvelle jeunesse sera encore plus perceptible, car l'administration communale a fait preuve d'un zèle bien sympathique en effectuant le goudronnage des rues qui ne bénéficiaient pas encore de ce progrès. En outre, une place de parc a été aménagée près de la Maison de commune. Ainsi c'est sur un « billard » que se déroulera le cortège du 13 mai, journée de nos musiciens radicaux.

SAILLON

Concert de l'« Helvétienne »

Dimanche 29 avril, la société de musique l'Helvétienne donnera, sous la direction de M. Roland Roduit, son traditionnel concert annuel. Le programme est le suivant :

1. Tellensöhne, marche W. Jecker
 2. Les Cancanières, polka Delhaye
 3. König Drosselbart, ouv. Koester
 4. Allégo militaire, marche
 5. Wiener Burger, valse Ziehrer-Mol
 6. Don Pasquale, ouv. Donizetti
 7. Wiegenglied, berceuse Leroy
 8. Aurora, marche Langel
- La soirée continuera par un bal sous la conduite de l'excellent orchestre Burki.

ISERABLES

Assemblée du parti et de la jeunesse

Nous avons l'avantage et le plaisir de vous convoquer à une assemblée générale qui aura lieu dans la salle du cinéma Helvétia, le samedi 28 avril à 19 h. 45 (respectez l'horaire svp). En voici l'ordre du jour :

1. Conférence par Me Jean Cleusix député, sur un thème d'actualité : « socialisme et fascisme ».
 2. Rapports de nos conseillers communaux.
 3. Divers.
- Pour terminer la soirée, un magnifique film en couleurs traitant la vie de Sousa, célèbre compositeur américain de marches pour fanfares, « La parade de la gloire ». Restons unis et qu'aucun ne manque cette importante réunion. Salutations les plus cordiales dans l'espoir de nous retrouver nombreux le samedi 28 avril prochain. Les comité respectifs

DISTRICT DE ST-MAURICE

SALVAN

Conseil communal

En séance du 20 avril 1962, le Conseil communal prend les décisions suivantes :

- 1) Nomme une commission de 3 membres pour élaborer un Règlement communal concernant les canalisations d'eau potable et les collecteurs d'égouts ;
- 2) Adjudge les travaux de réfection de la toiture et des façades de l'église paroissiale ;
- 3) Suite à la vision locale faite par M. le voyer principal de l'Etat, les travaux d'asphaltage de la route de Van seront mis en soumission au B. O. au début de mai et seront entrepris dans le courant du mois de juin ;
- 4) La mise au point du réseau secondaire pour l'aménagé du courant électrique dans le vallon de Van sera faite très prochainement par le technicien nommé à cet effet.
- 5) Le Service cantonal d'hygiène sera sollicité à nouveau pour que les travaux du réseau d'égouts à Van d'en Haut soient entrepris dans le courant du mois de juin ;
- 6) Nomme une commission de 3 membres qui devra s'occuper, faire toutes démarches nécessaires relatives au projet d'extension de la zone Ladrax-Damon le Biolley ;
- 7) Accorde du bois de construction à divers particuliers pour constructions nouvelles et réparations dans les Mayens ;
- 8) Accorde un subside au Consortium des traitements collectifs pour l'achat de matériel pour traitements des fraisières ;
- 9) Alloue un subside de Fr. 200.— au Ski-Club des Marecottes pour cours O. J.
- 10) La Commission des T. P. prendra contact avec les propriétaires bordiers en vue de régler la question de l'aménagement de la Place à la Leneire et l'élargissement du Chemin des Messieurs ;
- 11) Sur proposition du Président, il est établi le calendrier des séances du Conseil communal et du Tribunal de Police pour l'année 1962 ;
- 12) Des offres seront demandées pour travaux de goudronnage de la route de la Caux.

DISTRICT D'ENTREMONT

Festival des fanfares radicales démocratiques et socialistes de l'Entremont

Le beau mois de mai a toujours été le mois des festivals. Le premier en date est celui des fanfares radicales démocratiques et socialistes de l'Entremont qui est organisé cette année par la fanfare l'Avenir de Sembrancher. Le comité d'organisation a été constitué il y a quelque temps déjà et œuvre afin que pour tous les participants, le 6 mai soit une journée d'agréable délassement.

ORSIÈRES

Concert et théâtre de « L'Echo d'Orny »

Sous la direction de M. Bussard professeur, la société de musique « L'Echo d'Orny » donnera dimanche 29 avril son concert annuel, en son local, dès 20 h. 30. Le programme de cette partie musicale est composé comme suit :

1. Amsterdam, marche (H. L. Blankenburg)
2. Grande marche aux flambeaux (P. Gilson)
3. Hamlet, sélection sur l'opéra (A. Thomas)
4. Légende héroïque, ouverture (Reynaud)
5. Broadway, genre (J. Buyst)
6. Le beau Danube bleu, valse (J. Strauss)
7. Séville, m. espagnole (J. Buyst)

A l'issue du concert, c'est le théâtre qui prendra ses droits avec une comédie en deux actes : « Le coup de foudre ».

Tous les amis de « L'Echo d'Orny » se donneront rendez-vous dimanche à Orsières pour cette soirée musicale et théâtrale à laquelle ils prendront certainement le plus grand plaisir.

CHABLE

Concert de la fanfare l'Avenir

Samedi soir 28 avril, dès 20 h. 30, à la salle du cinéma, les musiciens de la fanfare l'Avenir invitent tous leurs amis et amateurs de musique à leur concert annuel. Le programme sérieusement étudié sera interprété avec brio. Voici les principales exécutions :

1. Chanteclair, marche Allier
 2. Airs slaves Knumann-Delhaye
 3. Mon régiment, marche Blankenburg
 4. Sang viennois, valse J. Strauss
 5. Tellensöhne, marche Jecker
 6. La chasse du jeune Henri, ouv. Méhul
 7. Mélodia fox I. Kapp
 8. Marching Thro Georgia Quick Miller
- En deuxième partie, un film avec Fernandel, « Le couturier de ces dames », complètera la soirée.

CAFÉ - RESTAURANT - HÔTEL

VALLOTTON

VERNAYAZ - Tél. (026) 6 58 03

DISTRICT DE CONTHEY

CONTHEY

Concert de la fanfare « La Lyre »

Samedi soir à 20 h. 30, les musiciens de la fanfare La Lyre donneront leur concert annuel. Sous la direction de M. Bussard, un programme de choix fut préparé qui intéressera chacun tant par la variété que par une exécution soignée. Tous les amis de notre musique sont invités à cette soirée. Et c'est dimanche soir que nos musiciens nous inviteront à leur bal annuel. Voilà deux soirées qui égaleront la vie de notre village.

VETROZ

L'« Union » à Grône

Dimanche 29 avril, l'Union de Vétroz se rendra à Grône où elle participera à l'inauguration des uniformes de La Liberté. Ce sera la dernière présentation de nos musiciens en casquettes anglaises. Nous leur souhaitons une belle journée, et à nos amis de La Liberté plein succès, tout en

leur rappelant que c'est avec beaucoup de plaisir que nous les accueillerons à Vétroz le 6 mai pour l'inauguration des uniformes de l'Union. Après Saxon qui inaugura ses uniformes sous la pluie de Vétroz, nous sommes certains que le plu beau des soleils de mai fera resplendir La Liberté de tout l'éclat de ses uniformes. Saxon sera à nouveau présent pour partager cette aubaine.

CHAMOSON

Issue mortelle

M. Joseph Bovier, âgé de 81 ans, qui avait fait une chute dans les escaliers, est décédé des suites de ses blessures. Son ensevelissement aura lieu aujourd'hui. Nous présentons à la famille dans la peine nos sincères condoléances.

NENDAZ

Concert de la Chanson de la Montagne

Si dimanche soir déjà, les chanteurs et chanteuses de la Chanson de la Montagne ont donné un concert fort apprécié à Basse-Nendaz, le plaisir appartiendra à nos amis d'Aproz d'entendre ce dimanche soir nos vaillants amis de la Chanson. Sous la direction de M. E. Pitteloud, tous les morceaux inscrits au programme sont présentés avec brio, sûreté et précision. Félicitons nos chanteurs pour leur magnifique entrain.

Une démission

Nous apprenons que M. Georges Dayet, depuis de nombreuses années receveur du district de Conthey, a présenté sa démission. Il entrera dans l'économie privée. Nous lui souhaitons une heureuse carrière dans sa nouvelle voie.

CINÉMA ETOILE MARTIGNY

Lundi 30 avril

CINÉDOC

Lundi 30 avril

Canada au pays des ours noirs

— Un film en couleurs d'une beauté rarement atteinte —



SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CRÉMATION

Adhérer à la Société c'est contracter une assurance au décès Caroline 1

Lausanne, tél. 22 15 33

M. A. Doudin, chef de gare, Martigny
M. A. Chappot, Charrat - Tél. (026) 6 33 22



d'un
extrême
à l'autre

l'élégance
à la portée
de tous
parce que



s'est spécialisé et vous présente une gamme de tailles, très étendue dans laquelle vous trouverez ce que vous cherchez ; du nouveau.

INSTITUT DE COMMERCE de Sion

9, rue du Vieux Collège

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois - Formation de sténo-dactylographes - Prépare: aux examens d'admission PTT et CFF

Nouveaux cours

3 mai

Sections pour débutants et élèves avancés

Diplômes:

de commerce, de sténo et de langues
Professeurs avec grades universitaires
Demandez le programme d'études à la

Direction:

Dr Alexandre THELER
professeur diplômé

Téléphone (027) 2 23 84 Ecole
2 14 84 Privé

A vendre à Aproz/Nendaz

maison d'habitation

avec 3000 m2 terrain arborisé.

Ecrire s/ch. P 90.579 S, à Publicitas Sion.

N'oubliez pas

que les **PETITES
ANNONCES** rendent service!

Pommes de terre

Semenceaux:

printaniers, mi-printaniers tardifs

et de consommation

Maillard et fils, fruits, Martigny-Ville.
Tél. (026) 6 11 88.

On demande

deux ouvriers

pour la saison, éventuellement engagement à l'année.

Se présenter aux Entrepôts Frigorifiques S. A. à Charrat, tél. (026) 6 30 48.

AVIS DE TIR

Des tirs d'artillerie auront lieu le **jeudi 3 mai 1962**, dans la région de **Salquenen - Mont-Bonvin - Sex Mort - Zayetahorn**.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le « Bulletin officiel du Canton du Valais » et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Cdt. Place d'armes de Sion

ENCHÈRES PUBLIQUES

Les Hoirs de feu Marguerite PONT, veuve de Robert — née VOLLUZ — de son vivant à Charrat, exposeront en vente par voie d'enchères publiques

Lundi 30 avril 1962

à 20 heures

au Café de la Poste à Charrat

tous les immeubles à nature d'habitations, vignes, champs et prairies, sis sur terre de Charrat.

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Arthur Bender, notaire,
Martigny-Ville.

A vendre
Plaine du Rhône (Vaud)

belle propriété

comprenant: Villa tout confort dans beau parc avec grand verger arborisé.

Offre écrite s/chiffre P 75271 S, Publicitas S. A., SION.

Tondeuses à gazon

à bras et à moteur. Vente, réparations, échanges.

CHARLES MEROZ, machines agricoles, MARTIGNY-VILLE. - Téléphone (026) 6 13 79.

FISCHER

Motopompes haute pression. Turbo - diffuseurs, châssis - bossette (400 à 2000 l.) s'adaptant à tous les tracteurs. Tuyaux de sulfatage.

Pièces de rechange et réparations.

Roger Fellay

SAXON Machines agricoles
Tél. (026) 6 24 04.

Dr Léon Delaloye

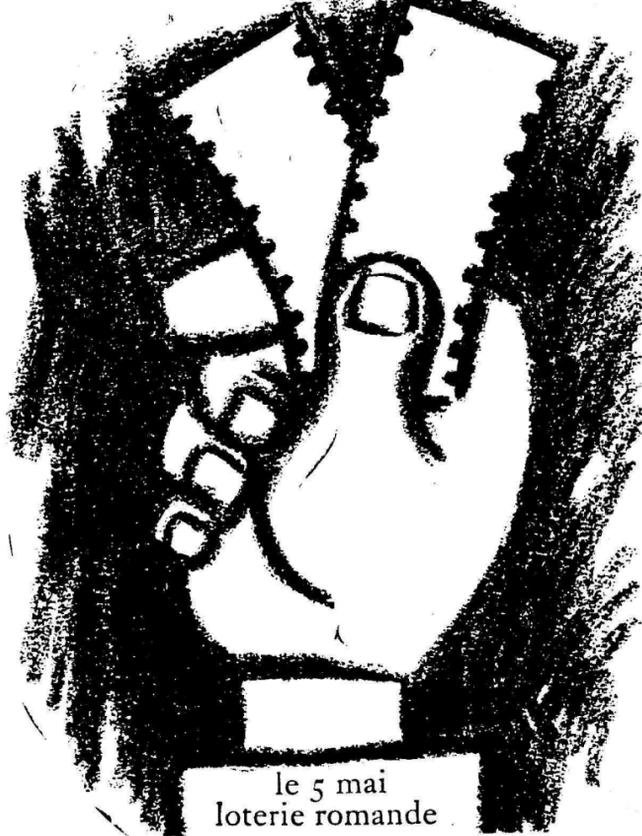
MARTIGNY

Médecin-dentiste

ABSENT

jusqu'au 14 mai

2x60000
un billet gagnant sur cinq



le 5 mai
loterie romande

SION La Planta - Ch. post. Il c 1800

PASSE PARTOUT



« Pour toute saison »

CHAPEAU

tressé de ruban coton, se fait en blanc, marine, rouge, jaune, bleu ou grège

7.90

NATURELLEMENT



à la

Porte Neuve S.A.

SION

A vendre à Sion, Grand-Pont

1er étage

comprenant:

1 appartement 5 pièces

1 appartement 2 pièces, avec confort et grande cave.

1 magasin

de 45 m2 + dépôts

S'adresser à M. Lucien Rey, 5, chem. des Colines, SION.

A remettre à Sion, dans quartier en plein développement, commerce

Epicerie-Primeurs

(mercerie). Bon chiffre d'affaires. Agencement moderne. Bail de 15 ans.

Ecrire s/chiffre P 6613 S à Publicitas, SION.

A louer

compresseur électrique

de 11 m3, marque Amman, parfait état de marche, Fr. 1.200.— par mois, libre de suite. S'adresser à **Entreprise Armand & Louis Antille**, Sierre. - Tél. (027) 5 12 01 ou 5 13 42 ou 5 04 81.

L'affaiblissement du civisme cause la perte des démocraties

(Suite de la 1re page)

Pour beaucoup aussi, la distinction de doctrine et de principes entre les partis dits bourgeois est si infime qu'il devient inutile de se battre pour tel ou tel drapeau alors que la couleur du drapeau de l'adversaire est à peu près identique. On l'entend souvent: « Les partis bourgeois savent très bien s'entendre une fois les élections passées et ce n'est qu'à la veille de celles-ci qu'ils se découvrent mutuellement des défauts. Alors, faut-il voter un peu plus à gauche ou un peu plus à droite alors que les programmes ne varient presque pas ou du moins ne semblent pas varier? » Répondez que le parti unique existe dans les pays totalitaires, là où précisément la liberté individuelle n'existe plus et qu'il vaut tout de même mieux pouvoir choisir même si les nuances sont infimes. « Quelle importance, rétorqueront-ils, puisque devant tant de programmes je n'arrive pas à choisir un programme essentiellement original? »

De nos jours, l'indifférence politique est beaucoup plus la conséquence d'une paresse qui se cherche des excuses qu'une attitude profondément raisonnée. Des tas d'arguments sentimentaux sont facilement trouvés en guise d'alibis, mais la plupart des hommes fuient la politique parce qu'elle est d'abord un idéal et que l'idéal, allié au courage civique, paraît de plus en plus incompatible avec les impératifs, plus palpables ceux-là, de la haute conjoncture.

La haute conjoncture ne doit pas être un oreiller de paresse. La tentation est grande d'oublier de faire de la politique. Mais l'affaiblissement du civisme cause la perte des démocraties. - M. Edouard Morand a bien fait de rappeler ces vérités essentielles dont chaque radical doit s'imprégner nos pas seulement pour lui, militant, mais également dans un but de prosélytisme civique dont il doit avoir le courage.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Samedi 28 avril

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 55 Route libre. 8 45 Le miroir du monde - 11 00 Orchestre de chambre - 12 00 Le quart d'heure de l'accordéon - 12 20 Ces goals sont pour demain - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Le Ranch des Grands-Verts - 13 05 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique - 14 10 L'anglais chez vous. 14 25 Trésors de notre discothèque. 15 00 Plaisirs de longue durée - 15 30 Documentaire - 16 00 Moments musicaux - 16 15 Chasseurs de sons - 16 40 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17 00 Sving-sérénade - 17 30 L'heure des petits amis - 18 15 Cloches du pays. 18 20 Le micro dans la vie - 18 50 En musique - 19 00 Ce jour en Suisse. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Souvenirs - 20 30 Au 1.500.000 concessionnaire - 22 00 Emission sur mesure - 22 30 Informations. 22 35 Entrons dans la danse - 23 15 Hymne national.

Dimanche 29 avril

7 10 Salut dominical - 7 15 Informations - 7 20 Sonnez les matines - 8 00 Concert dominical - 8 45 Grand-messe. 9 50 Intermède - 9 58 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 15 Les beaux enregistrements - 12 15 L'actualité paysanne - 12 30 Musiques de chez nous - 12 45 Informations - 12 55 Course cycliste: Genève-Sion-Evolène - 13 00 Disques sous le bras - 13 30 A tire-d'aile 14 05 Auditeurs à vos marques - 17 00 L'heure musicale - 18 15 Vie et pensée chrétiennes - 18 25 Piano - 18 30 L'actualité catholique - 18 45 Concert de chambre - 19 00 Résultats sportifs. 19 15

Informations - 19 25 Routes ouvertes. 19 45 L'Abécédaire de l'humour - 20 10 Orchestre - 20 20 Rondo Sérénade (Béla Haich) - 20 30 Pelléas et Mélisande (Cl. Debussy) - 22 00 Informations - 23 15 Hymne national.

Lundi 30 avril

7 00 Petite aubade - 7 15 Informations. 7 20 Ballades matinales - 7 55 Bulletin routier - 8 00 La terre est ronde - 9 00 A votre service - 11 00 Orchestre Radosa - 11 10 Causerie - 11 25 Radio-Orchestre - 12 00 Au carillon de midi. 12 45 Informations - 12 55 Le catalogue des nouveautés - 13 25 La Walkyrie (Rich. Wagner) - 14 00 Ruy Blas, de V. Hugo. 16 35 Rythmes d'Europe - 17 05 Piano: Rhapsodie sur un thème de Paganini (Serge Rachmaninov) - 17 30 Perspectives - 18 30 La Suisse au micro - 19 00 Le Tribune suisse des journalistes. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Impromptu musical. 20 00 Pièce policière: La myopie de Monsieur Levasseur, d'Isabelle Villars. 21 05 Musique légère - 21 25 Hommage à André-François Marescotti - 22 15 Bien dire - 22 30 Informations - 22 35 Actualités du jazz - 23 15 Hymne national.

Télévision

Samedi

16 00 Heidenheim: Coupe d'Europe d'escrime - 17 15 Images pour tous. 20 00 Téléjournal - 20 15 Air de Paris. 20 40 Film: Le Fils de Robin des Bois. 22 10 Heidenheim: Coupe d'Europe d'escrime - 22 55 Dernières informations. 23 00 C'est demain dimanche - 23 05 Téléjournal.

Dimanche

16 00 Course cycliste Paris-Bruxelles. 17 00 Ciné-dimanche - 18 00 Résultats

sportifs - 19 30 Seulement le dimanche: Papa a raison - 19 55 Présence catholique chrétienne - 20 05 Musique légère. 20 20 Continents sans visa - 21 45 Concours: Ouvrez l'œil - 21 50 Sport - 22 25 Dernières informations - 22 30 Méditation.

Lundi

20 00 Téléjournal - 20 20 Carrefour. 20 35 Zig-Zag-Stop - 21 15 Le cinéma et ses hommes: Marie-José Nat - 22 00 Soir-information - 22 20 Téléjournal.

Cours des billets

Franc français . . .	86,50	-	89,50
Dollar USA	4,32	-	4,35
Livre sterling	12,12	-	12,32
Lire italienne	0,68½	-	0,71
Mark allemand	107,-	-	109,50
Franc belge	8,55	-	8,80
Pesetas	7,10	-	7,40

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 29 (Dim.: matinée à 14 h. 30) - Samedi 28: RELACHE - Soirée du Chœur de Dames: MIRAGE de la vie. - Dimanche 29, à 17 h.: Panique à bord. - Lundi 30: CINEDOC. Au programme « Le Canada, pays des ours noirs ».

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 29 (Dim.: Matinée à 14 h. 30): De Penfer à l'éternité. - Dimanche 29, à 17 h. - Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans): Le roi des cinglés. Lundi 30 et mardi 1er mai: Panique à bord.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 29: Le tigre de Bengale. - Dimanche 29, à 14 h. 30 - Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans) avec Le roi des cinglés.

Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 29: Ceux de Cordura, avec Rita Hayworth et Gary Cooper. En cinémascope et couleurs.

RESTAURANT „La Bergère“

avenue de la gare, Sion

Menu

de dimanche 29 avril

Consommé madrilène en tasse

Traite saumonée en Bellevue

Contrefilet grillé forestier

Pommes bricelées

Salade viennoise

Coupe Jamaïque

Prix Fr. 12,-

Il est prudent de réserver vos tables - Tél. (027) 21481

Pour l'après-midi rendez-vous au Tea-Room

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

alcoolisé à 21°

Jeunes et vieux proposent... DIABLERETS s'impose

LE CHÂBLE

SALLE DU CINÉMA DE BAGNES

Samedi 28 avril, dès 20 heures 30

CONCERT ANNUEL

de la

Société de musique „L'Avenir“

Direction: M. Roland Roduit.

Grande Exposition de CAMPING

SION, les 27, 28, 29, 30 avril, 1 et 2 mai

sur le terrain des pressoirs de la Maison Hoirs Ch. BONVIN Fils, Vins, Avenue de la Gare

Une collection sensationnelle

Des nouveaux modèles

Des nouveaux détails techniques

Des prix incroyables

Pfefferlé & Cie

SION

En nouveauté: La Caravane des connaisseurs:

FRANCE-CARAVANE

Samedi 28 avril

RIDDES

Grande salle de l'Abeille

grand bal

(organisé par la classe 1943)

avec l'orchestre «DANY WILLIAMS»

En attraction, la révélation rock-twist

„LES AIGLES NOIRS“

Tombola - Bar - Cantine - Buffet

Offres

sous

chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention: «offres écrites» ou s'adresser par écrit, etc...

Pour tous les goûts
A tous les prix

Voyez la collection de

ROBES D'ÉTÉ

DAMES

du

MAGASIN FRIBERG

Confection - Nouveautés

MARTIGNY-BOURG - Téléphone (026) 61820

Je cherche pour entrée immédiate

chauffeur

qualifié et sérieux pour train routier.

Offres par téléphone (61059) ou par écrit à M. Paul Marti, Matériaux de constructions, Martigny.

Commandez dès maintenant vos imprimés à l'

IMPRIMERIE MONTFOR

MARTIGNY Av. de la Gare

Employé de bureau

expérimenté cherche place à Martigny ou environs.

Ecrire s'chiffre P90.573 S à Publicitas Sion.

Nous livrons:

Fumier bovin - Foin - Paille

Echalas - Tuteurs - Produits

FLORESCAT - Fruits et légumes, SAXON Tél. (026) 62247.

antiparasitaires - Engrais

Articles de ménage

Quincaillerie

(Conditions avantageuses)

1 cuisinière

1 aide-cuisinière

2 institutrices

(personnes avec enfant acceptées)

Gaston Moret, Martigny-Bourg, tél. (026) 61880.



Fromage Edam

de Hollande, 3/4 gras
(pièce env. 2 kg.)

kg. **4.-**

Lard fumé

à cuire, maigre

kg. **6.-**

Choux nouveaux

de France

kg. **-.85**

Laitues romaines

d'Italie

kg. **1.10**

CO.FU.NA.

Faites des économies en utilisant le
de la Compagnie Française des Fumiers Naturels
équilibre votre budget
équilibre votre terre

En vente chez les commerçants de la branche.

BOVERNIER

Samedi 28 avril, 20 heures 30
Salle de la Maison d'école

Soirée

DE LA FANFARE „L'UNION“
Concert • Soirée récréative

Depuis 50 ans
nous accordons
des

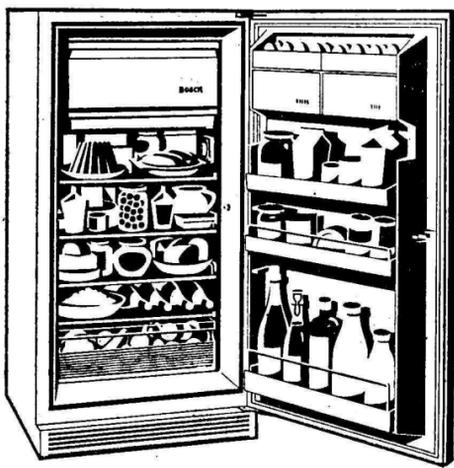
PRÊTS

sans caution. Ré-
ponse rapide. Petits
remboursements
mensuels. Discre-
tion complète.

**BANQUE
PROCRÉDIT
FRIBOURG**
Tél. (037) 2 64 31.

Ceux qui savent
choisir
choisissent

BOSCH



le frigo à compres-
seur le plus vendu
en Suisse.

10 modèles dès
Fr. 498.- ou Fr. 17.-
par mois.

Exposition

Vente

chez

Service Bosch
Av. Tourbillon 43
SION

R. Nicolas

Nos Remorques

Jeeps, Land-Rover,
Unimog diverses

ÉPONDENT À TOUS LES BESOINS

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE :
J. GERMANO - MARTIGNY - 026 / 615 40

Cinéma

Jusqu'à dimanche 29 - (16 a.
révolus) - Dimanche : matinée
à 14 h. 30 - Samedi 28 : RE-
LACHE - Une histoire émou-
vante :



MIRAGE DE LA VIE
avec Lana Turner et J. Gavin.
Dimanche à 17 h. - (16 ans
révolus) - 91 minutes de sus-
pense :

PANIQUE A BORD
Lundi 30 - CINEDOC : « Le
Canada, pays des ours noirs ».



Jusqu'à dimanche 29 - (18 a.
révolus) - Dimanche : matinée
à 14 h. 30 - Une œuvre vio-
lente, dure :

DE L'ENFER A L'ÉTERNITÉ
Les exploits authentiques d'un
G. I.

Dimanche à 17 h. - (enfants
dès 7 ans) :

LE ROI DES CINGLÉS
Lundi 30 et mardi 1er - 16 a.
révolus :

PANIQUE A BORD
Jusqu'à dimanche 29 - (16 a.
révolus) - Une suite d'aven-
tures extraordinaires :



LE TIGRE DU BENGALÉ
avec Debra Paget et Paul
Hubschmid.

Dimanche à 14 h. 30 - (En-
fants dès 7 ans) :

LE ROI DES CINGLÉS



Jusqu'à dimanche 29 - (16 a.
révolus) - Un grand film d'a-
ventures :

CEUX DE CORDURA
avec Gary Cooper et Rita Hay-
worth.



Vendredi 27 - Dimanche 29
avril, 20 h. 30 - (16 ans) - Une
réalisation d'un faste inouï
avec Fernandel, Henri Vilbert
et Samia Gamal :

**ALI-BABA
ET LES 40 VOLEURS**

Tout le luxe et la somptuosité
de l'Orient.



Samedi - Dimanche, 20 h. 30:
Une passionnante histoire d'a-
mour et d'aventures :

LIBRE COMME LE VENT
En couleurs et cinémascope,
avec Robert Taylor et Julie
London. (Dès 18 ans révolus).

SPORTIFS !

abonnez-vous au „Confédéré“

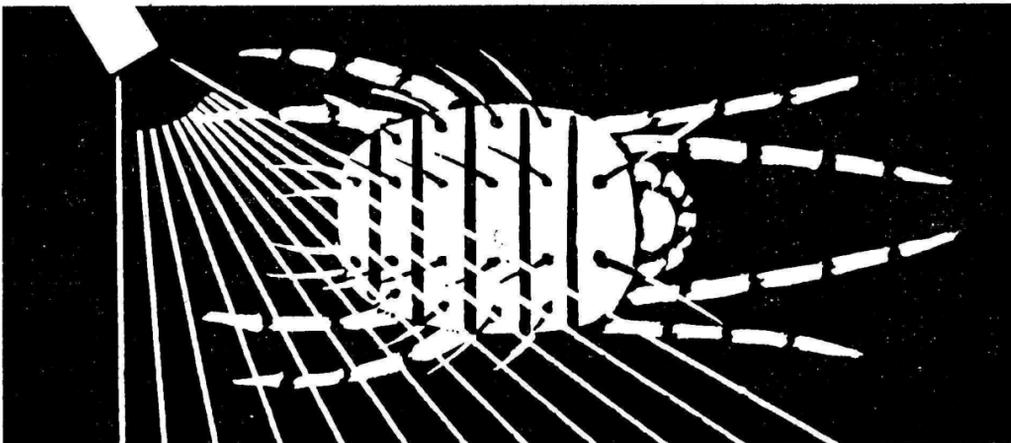
Agence d'affaires Cyprien VARONE, Sion

Bureau spécial pour recouvrements
Ventes - achats et gérances d'immeubles

Pour vos travaux de printemps

- Sérateurs
- Pioches
- Plantoirs
- Triandines
- Hottes
- Échelles
- Outillage complet
pour le jardinage

Fefferlé & Cie
SION



Préservez
la qualité
de vos récoltes

Placez-les sous la protection éprouvée, efficace et économique des produits Bayer.

**Destruction totale des araignées rouges,
puçerons et hoplocampes**

avec **Systox**, insecticide et acaricide éprouvé en arboriculture. Véhiculé par la sève dans la plante, **Systox** est avantageux à l'usage car son action thérapeutique interne prolongée est d'une exceptionnelle efficacité.

Traitements postfloraux combinés :
Systox contre les parasites + **Pomarsol** ou **Solfovite** contre la tavelure et la maladie criblée.



SYSTOX

Conseils gratuits : Agrophimie S. A., Berne - Case postale Transit - ☎ (031) 2 58 40

Inauguration, festival, concerts de nos fanfares

DISTRICT DE SIERRE

GRONE

Dimanche 29 avril 1962 :

Un jour de fête pour la fanfare radicale « La Liberté »

Ils seront fiers, les musiciens de La Liberté de Grône, dimanche 29 avril, et ils auront des raisons de l'être. Depuis des années, ils ont consacré leurs soirées et leurs loisirs pour former une fanfare dont la réputation musicale n'est plus à faire, grâce aux talents de ceux qui la dirigent. Depuis des mois, le comité, si heureusement mené par Martial Bruttin, président de La Liberté, le comité d'organisation pour constituer les fonds pour l'achat des uniformes, dirigé avec la compétence que l'on connaît par M. Lucien Torrent, sont à pied d'œuvre.

Le 29 avril, l'uniforme dont avaient rêvé les anciens, dont se réjouissaient les jeunes, sera une réalisation bienvenue. Bravo aux musiciens de Grône, et qu'en cette journée faste, vous sachiez que tous vos amis radicaux, tous ceux qui constituent la merveilleuse phalange des musiciens, vos amis politiques, vos amis simplement, se réjouissent avec vous de cet état de fait. Ils seront présents au programme que vous leur offrez et que nous nous plaisons à mentionner :

13.00 Rassemblement des sociétés au café Industriel ; vin d'honneur ; discours de réception par M. le conseiller Denis Vuistiner.

13.30 Formation du cortège ; défilé.

14.15 Productions des diverses sociétés à la place de fête : l'Ancienne Cécilia de Chermignon, les Enfants des Deux Républiques de St-Gingolph, l'Echo du Mont-Noble de Nax, La Concordia de Saxon, l'Avenir de Champlan-Grimisuat, l'Union de

Vétroz, l'Helvétia d'Ardon, La Liberté de Fully, La Liberté de Grône. Fin de soirée : bal avec l'orchestre « Jo Perrier.

Le soleil sera de la fête. Il sera dans les cœurs, sur nos têtes, et les sociétés amies qui ont prêté si heureusement leur concours, donneront des notes d'allégresse à vos festivités.

Les magistrats de la commune, du district, se feront un plaisir de s'associer à vous, amis de La Liberté, de partager votre joie, vos satisfactions.

C'est dans cet esprit que nous formulons les vœux les plus sincères pour que cette nouvelle étape soit couronnée par de très nombreuses satisfactions que vous êtes en droit d'attendre après tout l'effort que vous avez si généreusement consenti à la fois pour une cause musicale et politique.

CRANS

Curieuse épopée de 3 jeunes cambrioleurs

Trois jeunes gens de la région de Montana, âgés de 14 à 16 ans, avaient déjà perpétré plusieurs cambriolages et s'étaient emparés d'armes et de bijoux dans les chalets. Ils exécutaient une nouvelle effraction. L'un d'eux faisait le guet ; mais, pris de panique, il tira et atteignit l'un des complices au visage. Ses deux amis amenèrent le blessé chez un docteur, simulant une chute. Mais le docteur se douta et avertit la police qui ne tarda pas à appréhender les trois personnages peu scrupuleux.

Prise de position du Cartel syndical valaisan à l'occasion du 1er mai

A l'occasion du 1er mai 1962, le Cartel syndical valaisan tient à exprimer sa profonde déception aux Chambres fédérales pour leur attitude lors des débats sur la

loi sur le travail et sur la loi sur l'assurance-maladie. Les salariés valaisans n'accepteront pas une loi sur le travail, mutilée de toutes les propositions sociales faites par la commission du Conseil national.

Ils suivront avec attention les débats à ce sujet au mois de juin et avertissent que dans tous les partis où ils sont, ils sauront tenir compte de l'attitude de leurs représentants au Conseil national. Ils sont 12 000 qui dans le canton pensent de la sorte.

Ils regrettent le retard apporté par le Conseil aux Etats à la révision de la loi sur l'assurance-maladie. Ils espèrent qu'une solution favorable au monde ouvrier soit trouvée concernant le droit du médecin.

Ils félicitent le gouvernement cantonal pour la mesure énergique prise pour l'application du registre professionnel. Ils comptent que le Conseil d'Etat ne faillira pas à sa mission dans ce domaine, car il est dans l'intérêt de l'économie valaisanne que registre professionnel et contrats collectifs soient intégralement appliqués de la Furka à St-Gingolph.

Ils espèrent que lors des deuxièmes débats sur la loi sur l'enseignement le Grand Conseil accordera la gratuité complète à l'enseignement primaire et secondaire, les bonis des comptes d'Etat le permettant.

Ils demandent à toutes les bonnes volontés de se mettre en œuvre pour une révision de l'AVS.

La prospérité générale doit trouver son reflet dans nos institutions tant nationales que cantonales.

Charrat, le 12 mai 1962

Assemblée des délégués du PRDV

Les délégués du parti radical démocratique valaisan sont convoqués en assemblée ordinaire le samedi 12 mai, à 16 heures, à la grande salle des nouveaux bâtiments de la Société Coopérative de Charrat.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Comité Central, par M. le Président Edouard Morand ;
- Rapport de M. Aloys Copt, président du Groupe radical du Grand Conseil ;
- Rapport de M. Marcel Gard, conseiller d'Etat ;
- Rapport de M. Francis Germanier, conseiller national ;
- Comptes annuels. Fixation du montant des cotisations ;
- Discussion générale ;
- Divers.

Toutes les sections sont priées d'être présentes par une forte délégation.

Avec le retour de la belle saison, l'activité politique change. Isérables encore prévoit une assemblée.

Mais déjà nos fanfares préparent le festival du 13 mai à Charrat. Grône inaugure ses costumes, Vétroz le fera prochainement. Les fanfares de l'Entremont se rencontreront le 6 mai. Et plusieurs autres corps de musique donnent leur concert annuel. Cet élan réjouissant est à l'honneur de nos vaillants musiciens.

Tirs obligatoires

Les tirs militaires obligatoires débiteront samedi prochain et se dérouleront de la façon suivante :

Samedi 28 avril de 13 h. 30 à 17 h. 30 et dimanche 29 avril de 7 h. 30 à 11 h. 30 pour les lettres de A à M et Ravoire ; samedi 12 mai de 13 h. 30 à 17 h. 30 et dimanche 13 mai de 7 h. 30 à 11 h. 30, pour les lettres de N à Z.

Il est indispensable que chaque tireur astreint au tir se présente avec ses livrets de service et de tir. Aucune feuille de stand ne sera délivrée sans ces deux pièces.

Parti radical suisse

Prochain congrès les 19 et 20 mai

Siégeant sous la présidence de M. W. Rohrer, conseiller aux Etats d'Altstaetten et vice-président du parti radical suisse, le comité directeur du PRS s'est réuni pour examiner la situation politique actuelle. Il a adopté un plan de travail élaboré par le secrétariat général du parti et a décidé de convoquer le comité central et une assemblée des délégués cantonaux les 19 et 20 mai 1962 à Lucerne.

A l'ordre du jour de cette assemblée figurent divers objets statutaires et les deux questions soumises à la votation fédérale le 27 mai prochain. Le congrès sera également consacré à une étude approfondie de la situation actuelle du citoyen et du petit Etat au sein de la compétition internationale.

VAUD

Le troisième municipal socialiste est élu à Lausanne

Alors que le candidat socialiste, M. R. Deppen, s'était heurté il y a quelques jours à l'obstruction systématique des conseillers bourgeois et n'avait pas été élu, un second tour a eu lieu hier soir et, cette fois, M. Deppen a obtenu 45 voix, alors que la majorité absolue était de 42. Un certain nombre de radicaux ont ainsi assuré son élection.

D'un numéro à l'autre

Le programme du nouveau gouvernement français

M. Georges Pompidou, premier ministre, a présenté jeudi matin, en une quarantaine de minutes, devant le Parlement français, l'ensemble du programme d'action de son gouvernement. Ses objectifs peuvent se résumer ainsi : 1. Algérie : application des accords d'Evian jusqu'à leur terme et dans les délais prévus ; 2. défense nationale : le gouvernement va s'engager, avec les sacrifices nécessaires, dans la voie des armements modernes indispensables, afin de permettre à la France de jouer son rôle et d'être en mesure de dissuader l'agression.

3. Pacte Atlantique. L'alliance Atlantique reste un élément fondamental de la politique française. Il convient cependant de chercher à l'aménager pour pouvoir nous y situer mieux.

4. Europe. Construction d'une Europe réelle dans la diversité de ses peuples et l'unité de sa civilisation.

5. Afrique. La France entend collaborer étroitement avec le Maroc, la Tunisie, les Républiques africaines et Malgache.

6. Politique économique, sociale et financière. Le Gouvernement poursuivra les objectifs économiques et sociaux. Il accentuera le rythme de l'expansion économique.

7. Rapports avec le Parlement. M. Pompidou entend collaborer étroitement avec la représentation nationale, députés et se-

nateurs. Il souligne l'importance du rôle joué par le général de Gaulle et répond d'avance à toute accusation de régime présidentiel (sans en prononcer le mot...)

De Gaulle et Farès : 55 minutes de tête-à-tête

Accompagné de son directeur de cabinet M. Farès, président de l'Exécutif provisoire, a été reçu peu avant 16 heures à l'Elysée par le président de Gaulle. L'entretien s'est déroulé en tête-à-tête et a duré 55 minutes. Dans une brève déclaration, M. Farès, qui s'est dit « confiant comme jamais il ne l'a été » a notamment indiqué que la date du scrutin sur l'autodétermination était fixée, mais ne l'a pas révélée. Il a, d'autre part, lancé un appel aux Européens et aux Israélites d'Algérie pour leur affirmer que la main de tous les Algériens, une main fraternelle et loyale, leur était tendue pour réaliser ensemble une Algérie indépendante où ils auraient leur place.

Ranger IV s'écrase sur la lune

La fusée lunaire Ranger IV, lancée aux Etats-Unis, s'est écrasée sur la surface cachée de la lune. Les milieux américains estiment ce demi-succès comme très encourageant pour les prochains essais.

SIERRE

Les cafetiers valaisans se réunissent

L'assemblée des cafetiers valaisans est non seulement l'occasion pour les participants de faire le point de la situation de leur groupement, mais aussi une grande fête, au cours de laquelle ils fraternisent.

La journée de jeudi à Sierre n'a pas failli à cette tradition et les quelques deux cent cinquante personnes qui arrivèrent en la cité du soleil gardèrent un souvenir lumineux de leur séjour.

M. Arnold, président d'honneur du groupement et président de la société de développement de Sierre, salua les hôtes dès les premières minutes de l'assemblée.

Puis, M. Morend, président cantonal, donna lecture de son rapport. Après quelques considérations générales sur la situation internationale, il traite de l'évolution de l'économie suisse et de l'augmentation constante de notre tourisme. Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre des nuitées a augmenté de 9 %, mais le Valais avec ses 18 % est à l'avant garde de ce développement. L'occupation moyenne demeure toutefois insuffisante pour assurer le financement de la modernisation indispensable de certains hôtels. D'autre part, les établissements qui répondent à tous les points de vue aux exigences de la clientèle n'ont souvent qu'une marge de sécurité très faible.

La formation professionnelle a permis l'organisation de deux cours de cafetiers à Sierre, avec une très forte participation et un cours pour apprentis cuisiniers à Champéry.

La formation des futurs patrons doit encore être poussée plus à fond. Les questions sociales furent traitées à plusieurs reprises durant l'année grâce à la commission paritaire gérée par le secrétariat des cafetiers ont permis de liquider de nombreux cas litigieux. Signalons, par exemple, qu'il est interdit aux patrons de percevoir sur le salaire-pourboire des sommières pour payer les dames de buffet.

L'évolution des prix pose également des problèmes délicats, et il faut que tous les membres s'unissent pour que les prix soient partout les mêmes. Les charges sociales augmentent. Il faut pouvoir les supporter, mais le client ne comprendrait pas qu'elles soient plus légères pour certains que pour d'autres.

Le comité cantonal a eu fort à faire tout comme le secrétariat et les relations entre les autorités cantonales et le comité central sont excellentes. Ce qui permet au président de conclure sur des remerciements envers tous ceux qui lui facilitent la tâche durant l'année.

Les comptes bouclent par un coquet bénéfice qui augmente sensiblement la fortune de la société.

Plus de cent nouveaux membres furent admis tandis que M. Georges Berclaz est nommé nouveau vérificateur de comptes.

Après avoir entendu un exposé sur la caisse-maladie, les membres abandonnent leurs préoccupations pour ne plus songer qu'à la partie récréative.

Elle débutait par un concert apéritif dans les jardins du Bellevue, sous un soleil radieux. Le quatuor Aubert, accordéonistes de Chamoson, donnait l'ambiance, tandis que les fournisseurs offraient l'apéritif.

Mis en appétit, les membres prenaient ensuite d'assaut la grande salle du Bellevue et ses dépendances. Les tables, garnies à souhait, disparaissaient sous des gerbes de fleurs. Le menu, préparé selon la tradition de la maison, fut excellent.

Au dessert, après les belles productions de la Chanson du Rhône sous l'excellente direction de M. Jean Daetwyler, MM. Morend, Gard, conseiller d'Etat et Salzmann, président de la Ville, prirent la parole. M. Morend salua les invités parmi lesquels, outre les personnalités déjà citées, MM. Luisier, président de la Fédération économique du Valais et M. Jean Arnold, président de la bourgeoisie. M. Gard appporta le salut du Gouvernement et M. Salzmann encouragea les cafetiers à poursuivre leur effort pour le bon renom de la profession et la bonne réclame du canton.

Puis, la partie officielle étant close, on passa à des réjouissances qui n'ont rien à voir avec un compte-rendu de manifestations, mais beaucoup à sacrifier à l'autel de l'amitié entre collègues.

Cly

A CHAMOSON

A L'AUBERGE DES ALPES

Fondue « Extra » au kirsch
Viande séchée - Raclette avec champignons - Crus renommés
Gouters valaisans - Ambiance du tonnerre.
Tél. (027) 4 72 98 - 4 72 06.

Alerte et dispos !

Vous le resterez si, une fois l'an, vous venez à Lavey-les-Bains, la station thermique moderne, qui vous libérera de vos rhumatismes. Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Cuisine soignée, Grand parc, Tennis, Minigolf, Pêche, Permanence médicale. Téléph. (025) 3-60 55.

Parc des Sports - SION

Dimanche 29 avril
dès 15 heures :

BODIO - SION

dès 13 heures 15 :
MATCH DE JUNIORS